



## Délibération du Comité

Assemblée générale du 2 mars 2026

Date de convocation : 24 février 2026

Date d'affichage : 24 février 2026

Membres	En exercice	144	Vote	Pour	80
	Présents	78		Contre	0
	Pouvoirs	3		Abstention	0
	Votants	80		Total	80

(M. Jacques Jacquenet s'étant retiré)

**Objet : Compte administratif 2025 Budget Côte d'Or Chaleur - Approbation**

Sous la présidence de Pascal Grappin, rapporteur, les comptes administratifs et les résultats de l'exercice budgétaire 2025 du Budget de la Régie « Côte d'Or Chaleur » sont présentés aux membres du Comité.

### Compte administratif - Budget Côte d'Or Chaleur

#### Résultat de l'exercice 2025

	Dépenses	Recettes	Affectation Résultats N-1	Résultat de Clôture 2025
Exploitation	501 573.57	521 283.79	123 740.57	143 450.79
Investissement	135 923.11	230 268.45	795 103.92	889 449.26
<b>total du CA</b>	<b>637 496.88</b>	<b>751 552.24</b>	<b>918 844.49</b>	<b>1 032 900.05</b>
RAR	145.07	0		- 145.07
<b>TOTAL</b>	<b>637 641.75</b>	<b>751 552.24</b>	<b>918 844.49</b>	<b>1 032 754.98</b>

Le résultat de clôture intégrant les restes à réaliser est donc le suivant :  
1 032 754.98 €.

Après en avoir délibéré, Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ne prenant pas part au vote,

**Le Comité :**

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2025 pour le Budget Côte d'Or Chaleur ;
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2025 qui se résume comme ci-dessus et en arrête les résultats définitifs ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

→ Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion.

Dijon, le 5 mars 2026

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président du SICECO



Pascal Grappin

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Pascal Grappin".

ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

en application du Code Général des Collectivités Territoriales  
après dépôt en Préfecture et publication ou notification

AR-Préfecture de Dijon

021-200049922-20260306-5-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-03-2026

Publication le : 06-03-2026